

Lutte de classe

Peut-on poser sérieusement la question des inégalités économiques et sociales fondamentales sans poser la question du régime politique en place ?

Liquidation du Code du travail avec l'instauration du *contrat nouvelles embauches* au profit exclusif des patrons ; système éducatif, de santé et judiciaire à deux vitesses : l'un pour les riches, l'autre pour les pauvres ; remise en cause du droit à la retraite et du système par répartition au profit de la capitalisation pour ceux qui ont les moyens de payer ; augmentation des loyers et des prix pour l'ensemble de la population et baisse des impôts et des taxes pour les patrons et les plus riches, etc...

Et pendant ce temps-là, les casuistes du gouvernement et leurs complices de « l'opposition » ne cessent de nous parler d'« égalité » ou d'« égalité des chances »... Les uns et les autres s'accordent à reconnaître très généreusement qu'il existe malgré tout des inégalités dans ce pays. Voilà une découverte qui ne manque pas d'intérêts.

Quel contenu peut-on donner au combat pour l'égalité ? Ce combat se situe-t-il exclusivement sur le terrain économique ou ne pose-il pas obligatoirement la question politique de l'État et du régime en place ?

Mais avant tout, assurons-nous que nous sommes bien sur la même longueur d'onde.

Aujourd'hui, non seulement les inégalités n'ont pas disparu, elles ont même plutôt tendance à s'accroître en France et partout dans le monde, quant à l'égalité, elle n'a jamais réellement existé, sauf formellement devant la loi, sur le papier ou dans la bouche de démagogues patentés.

Tout d'abord, d'où nous vient ce concept d'égalité ?

« (...) l'idée d'égalité, tant sous sa forme bourgeoise que sous sa forme prolétarienne, est elle-même un produit de l'histoire, dont la création suppose nécessairement des rapports historiques déterminés, lesquels, à leur tour supposent une longue histoire antérieure. Elle est donc tout ce qu'on voudra, sauf une vérité éternelle. », selon Engels. L'ensemble des citations est extrait d'*Anti-Dühring* de F. Engels paru en 1878.

L'idée d'égalité et sa mise en œuvre est donc le produit de la lutte des classes à un moment déterminé de l'histoire, ce qui élimine la théorie selon laquelle elle serait le produit d'une bonne volonté ou d'une générosité déclarée de tel ou tel laudateur de la propriété privée des moyens de production.

En pratique, quel est son contenu de classe, sachant que nous vivons actuellement sous le joug du capitalisme ?

« L'égalité aboutit à l'égalité bourgeoise devant la loi ; que l'on proclama comme l'un des droits essentiels de l'homme... la propriété bourgeoise. », au cours de la révolution bourgeoise de 1789.

Donc, ce principe d'égalité consacre la domination des rapports sociaux d'exploitation d'une classe sur une autre, en faveur de la classe dominante, c'est-à-dire la bourgeoisie.

Il serait peut-être intéressant à ce stade de se demander comment et pourquoi la bourgeoisie a réussi à imposer ce concept d'égalité auquel l'Ancien régime était farouchement opposé ?

« Cependant, cette révolution puissante des conditions de vie économiques de la société ne fut nullement suivie aussitôt d'une modification correspondante de sa structure politique. Le régime de l'État resta féodal, tandis que la société devenait de plus en plus bourgeoise. (...) Mais là où les rapports économiques exigeaient la liberté et l'égalité des droits, le régime politique leur opposait à chaque pas des entraves corporatives et des privilèges. (...) Nulle part, la voie n'était libre, ni les chances égales pour les concurrents bourgeois, - et, pourtant, c'était la première des revendications et celle qui se faisait de plus en plus pressante. » Si l'on comprend bien, pour satisfaire ses revendications économiques essentielles, la bourgeoisie a dû abattre le régime politique en place.

Comment la bourgeoisie est-elle passée d'une revendication purement économique à une revendication politique ? Plus précisément, comment est-elle passée du stade du combat pour l'égalité sur des questions économiques particulières, à celui du combat général contre les inégalités posant la question du pouvoir politique ?

« Cette revendication : libération des entraves féodales et institution de l'égalité des droits par l'élimination des inégalités féodales, une fois mis à jour par le progrès économique de la société, ne pouvait manquer de prendre bientôt des proportions plus amples. (...) On ne pouvait, d'autre part, s'empêcher de demander pareillement la suppression des avantages féodaux, exonération fiscales des nobles, privilèges politiques des divers ordres. »

Plusieurs choses :

- 1- « *Le progrès économique de la société* », c'est-à-dire les conditions objectives de l'époque, le niveau de développement des forces productives permettaient d'envisager un changement immédiat du mode de production ;
- 2- Ensuite, Engels nous explique, qu'au-delà de la revendication de l'égalité des droits de la bourgeoisie avec ceux de la noblesse, cette revendication devait déboucher nécessairement sur la liquidation des inégalités économiques liées au pouvoir politique en place pour pouvoir aboutir, c'est-à-dire, l'abolition des privilèges et des droits économiques spécifiquement attachés à la noblesse en tant que classe politique dominante et que la bourgeoisie ne pouvait pas reprendre à son compte.

Peut-on imaginer un gouvernement ouvrier qui socialiserait les moyens de production et de distribution, et qui conserverait les lois protégeant les privilèges liés à la propriété privée dont bénéficiaient les capitalistes, c'est antinomique, donc impossible.

En résumé, seul, le concept d'égalité économique est insuffisant pour qu'il puisse se traduire concrètement dans la réalité, si nous n'envisageons pas sérieusement un changement de régime. Par contre, au-delà, le combat contre les inégalités économiques dans leur ensemble ou sur le fond pose inévitablement la question du pouvoir politique.

De quelle manière la question se pose-elle pour le prolétariat ?

« Et de même, les revendications bourgeoises d'égalité sont accompagnées de revendications prolétariennes d'égalité. De l'instant où est posée la revendication bourgeoise d'abolition des privilèges de classe, apparaît à côté d'elle la revendication prolétarienne d'abolition des classes elles-mêmes, (...) Les prolétaires prennent la bourgeoisie au mot : l'égalité ne doit pas être établie seulement en apparence, seulement dans le domaine de l'État, elle doit être aussi réellement dans le domaine économique et social. (...)

La revendication de l'égalité dans la bouche du prolétariat a ainsi une double signification. (...) la réaction spontanée contre les inégalités sociales criantes, contre le contraste entre riches et pauvres, maîtres et esclaves, dissipateurs et affamés ; comme telle, elle est simplement l'expression de l'instinct révolutionnaire et c'est en cela, - en cela seulement, - qu'elle trouve sa justification.

Ou bien, née de la réaction contre la revendication bourgeoise de l'égalité dont elle tire des revendications plus ou moins justes et qui vont plus loin, elle sert de moyen d'agitation pour soulever les ouvriers contre les capitalistes à l'aide des propres affirmations des capitalistes et, en ce cas, elle tient et elle tombe avec l'égalité bourgeoise elle-même. Dans les deux cas, le contenu réel de la revendication prolétarienne d'égalité est la revendication de l'abolition des classes. Toute revendication d'égalité qui va au-delà tombe nécessairement dans l'absurde. »

Quand Engels précise que « *le contenu réel de la revendication prolétarienne d'égalité est la revendication de l'abolition des classes.* », ce n'est pas pour faire un exercice de style, mais pour mettre en évidence, notamment, que la satisfaction des revendications économiques essentielles des travailleurs est incompatible avec le maintien du régime en place et qu'elle ne peut pas être obtenue par un simple changement de gouvernement, car elle pose directement et nécessairement la question de la nature politique du pouvoir et de l'État.

Nous ajouterons que ne pas lier en permanence le combat contre les inégalités au combat pour en finir avec les institutions de la V^e république, son gouvernement et son parlement aux ordres, aboutit inévitablement à une trahison ou à une capitulation devant la bourgeoisie, car il est totalement impossible aujourd'hui, et encore moins demain, que les revendications économiques essentielles des travailleurs puissent être satisfaites sans renverser le régime en place.

Au lieu de combattre pour une égalité hypothétique, virtuelle ou impossible à réaliser, on ferait mieux de mettre l'accent sur le combat contre les inégalités en mettant en avant la nécessité de leur abolition pure et simple, prélude à la chute du régime et à l'abolition de la propriété privée des moyens de production, les deux étant liés.

Désormais, le système économique capitaliste est entré dans sa phase ultime de décomposition, donc il doit lutter en permanence pour sa survie, d'où la nécessité pour lui de passer des lois, mesures, ordonnances et décrets de plus en plus réactionnaire qui remettent en cause l'ensemble des droits économiques, sociaux et démocratiques qui ont été conquis par le prolétariat au cours de la lutte de classe des deux derniers siècles.

Sa survie est à ce prix là, il n'a pas le choix, il doit s'en prendre directement au prolétariat.

Chacun comprendra qu'une remise en cause aussi profonde de l'ensemble de nos droits constitue un tournant politique dans notre pays.

Dans ces conditions particulières, l'État est obligé de s'exposer ou de se découvrir, de se montrer tel qu'il est réellement, un appareil répressif et coercitif au service exclusif du capital, des patrons, des multinationales.

C'est donc contre l'État et le régime qu'il faut concentrer tous nos coups.

Voyons un peu ce qu'entend le Medef et le gouvernement Chirac - de Villepin par *lutte contre les inégalités*. La liste suivante n'est pas exhaustive, hélas ! :

- Baisse de l'impôt sur la fortune, d'après le ministre des finances T. Breton, il serait "*un impôt désormais coûteux et qui peut être dangereux sur le plan économique*" et "*défavorable à notre tissu économique et à l'emploi*" ou une "*anomalie fiscale*" selon Philippe Marini, sénateur (UMP) de l'Oise ;

- La commission des finances du Sénat veut empêcher le fisc de remonter au-delà de trois ans en cas de fausse déclaration à l'ISF. Vous avez dit justice à deux vitesses ? Vous n'avez pas rêvé.
- Exonération totale des plus-values boursières au-delà de huit ans de détention ;
- Un crédit d'impôt en faveur de la recherche et de l'innovation dans les secteurs des métiers d'art et du luxe ;
- Un autre crédit d'impôt en faveur de la prospection commerciale des PME dans l'Union européenne ;
- En revanche, il est impensable de réduire les avantages fiscaux sur les indemnités versées aux dirigeants - les "parachutes dorés" - quittant leur entreprise lorsque le montant est supérieur à un million d'euros ;
- Exonération totale des plus-values lors de la vente d'une entreprise individuelle en cas de départ à la retraite ;
- Pour les entreprises de moins de 50 salariés, la création d'une aide de 400 euros afin de faciliter le remplacement des femmes en congé de maternité ;
- A partir de 2007, aucune entreprise ne pourra payer plus de 3,5 % de sa valeur ajoutée en taxe professionnelle, ce qui aura des conséquences dramatiques pour la trésorerie de très nombreuses communes ;
- La fiscalisation des intérêts des plans d'épargne-logement de plus de dix ans, dont tout le monde sait qu'il profite en grande partie à la majorité de la population et non aux rentiers ;
- "*Les deux tiers de la réduction de l'impôt sur le revenu de 3,5 milliards euros les visent*" a précisé T. Breton en parlant de ceux qui perçoivent un revenu annuel compris entre 10 000 et 40 000 euros, les plus pauvres, quoi ! ;
- En moyenne les présidents des entreprises cotées au CAC 40 ont touché chacun une rémunération de 5,6 millions d'euros en 2004 — soit 366 fois le Smic. L'égalité, c'est bien connu : 1 = 366 ! ;
- Nouvelle taxe, cette fois sur les billets d'avion, et quand on compare l'infime minorité de riches par rapport à l'ensemble de la population, on devine immédiatement qui est visé par cette taxe.
- Etc., etc.

Après cela, vous pensez toujours qu'on peut lutter uniquement sur le terrain de l'égalité des droits économiques et sociaux sans abolir ce fatras de lois réactionnaires, véritables privilèges de classe ? C'est un leurre !

Il faut le dire haut et fort aux travailleurs, ils doivent prendre conscience le plus rapidement possible qu'aucune réforme viable à long terme sur le fond n'est à espérer, aucun droit économique social ou politique nouveau n'est à espérer pour la majorité de la population dans le cadre du système économique capitaliste entré dans sa phase finale de décomposition. Il faut s'organiser pour l'abattre !

Il faut poser la question de l'État, du régime, du pouvoir politique, car c'est la seule façon de poser clairement la question des inégalités fondamentales économiques, sociales et politiques et de prétendre y apporter une solution conforme aux intérêts des travailleurs et de la jeunesse, un tout autre discours ne pourrait être qu'*absurde*, pour ne pas en dire davantage.

Nationalisation de toutes les entreprises de plus de 20 salariés sans indemnité ni rachat !

Interdiction des délocalisations et des licenciements !

SMIC et retraites (minimum) à 1 500 euros immédiatement !

Embauche ou mise en formation de tous les chômeurs, dans les entreprises publiques et privées !

Remboursement à la Sécurité sociale par les patrons des centaines de milliards d'exonérations perçues !

Pas un seul revenu au-dessus de 7 000 euros !

Abrogation de tous les privilèges liés à la propriété privée des moyens de production ou par héritage !

Confiscation des biens des nantis : propriétés, domaines, châteaux, villas, yachts, œuvres d'art, etc. !

Fermeture de la Bourse et remboursement par les entreprises des actions détenues par les salariés, à l'exception de leurs dirigeants et des membres des conseils d'administration !

Abrogation de toutes les lois antisociales et antidémocratiques !

(Source : *Anti-Dühring* de F. Engels, Editions sociales, troisième édition revue, page 48, 126, 133 et 134)